



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**ATELIER 1
SEMESTRE D'AUTOMNE 2010
RAPPORT DE RECHERCHE
Juin 2011**

**Le « problème » des relations
intergénérationnelles :
Analyse de projets intergénérationnels**

Liliia Isambaeva
Marie Débois

Introduction

Nous allons présenter ici notre travail sur le « problème » des relations entre les générations à l'extérieur de la famille. Sur la base d'une analyse de documents, nous allons essayer de mettre à jour l'existence ou non d'un « problème » dans les relations entre générations. Dans un premier temps, nous allons faire une synthèse de la littérature sur ce sujet. Puis, nous développerons notre problématique de recherche. La troisième étape sera de décrire la méthodologie adoptée, avant de vous présenter nos résultats. Nous tenterons de les synthétiser en revenant sur la littérature et notre problématique, avant de présenter notre conclusion.

Synthèse de la littérature

Lorsqu'on s'intéresse à la question du « problème » intergénérationnel, il faut commencer par décrypter ce concept flou qu'est la génération. En effet, nous dit Xavier Gaullier, « l'idée de génération est un concept mou » (Gaullier, 1999 : 190) : il en existe de nombreuses définitions sociologiques, démographiques, anthropologiques ou historiques. Cela prête souvent à confusion et les glissements de sens ne sont pas rares. Nous proposerons ici un éventail des définitions qui nous semblent le plus pertinentes pour notre travail.

La première acception du terme génération est la génération familiale. D'un point de vue ethnologique, sa fonction est de classer l'individu dans l'organisation sociale et dans le système de parenté et permet également de réguler la procréation dans la société. La génération détermine la position de l'individu dans un système de filiation, une position qui ne variera pas. Chaque individu est ainsi assigné à une génération, celle qui suit celle de son père (Attias-Donfut, 1991). Il en va de même en sociologie où « la notion de génération généalogique se rapporte à la succession des membres d'une même famille » (Höpflinger, 2008 : 22). Les relations intergénérationnelles intrafamiliales sont fortement marquées par des représentations de solidarité. Dans notre société contemporaine, l'Etat providence et les systèmes d'assurances sociales ont remplacé le soutien des enfants à leurs parents âgés, à travers des relations formelles, structurant la redistribution des ressources (Höpflinger, 2008 : 37). Toutefois, comme le constate Xavier Gaullier (Gaullier, 1999), les échanges intergénérationnels dans le réseau de parenté sont importants. Ces échanges se traduisent par de l'aide en espèces (aides financières, prêts avantageux, héritages...) ou en nature (garde d'enfants ou mise à disposition d'un logement par exemple). Gaullier nous rappelle également que ces solidarités sont régulées par les logiques du don et de la dette : elles ont donc un coût

pour les générations qui en bénéficient. Notons en passant que tous les auteurs font remarquer les inégalités de genre dans le cadre des relations intergénérationnelles intrafamiliales. De plus, les rapports de générations ne concernent pas seulement les héritages matériels mais aussi la transmission du capital culturel. Dans une perspective bourdieusienne, celui-là peut prendre trois formes : les biens culturels, les titres scolaires et des dispositions durables. Contrairement aux biens matériels, il ne peut être transmis ni acheté, mais acquis par inculcation et assimilation (Mauger, 2009 : 30).

Souvent, le terme de génération est employé comme synonyme de cohorte et correspond alors à ce qu'on peut appeler une génération statistique. Pour les démographes, « la cohorte est constituée par un ensemble d'individus qui ont vécu un évènement semblable durant la même période de temps » (Galland, 2001 : 109). Le plus souvent, l'évènement choisi pour définir la cohorte est la naissance (il est parfois sous-entendu). Cependant, il peut exister des cohortes de diplômés, de mariage, d'immigration ou de transition à la parentalité (Galland, 2001).

La définition de génération comme génération socio-historique a été inaugurée par Karl Mannheim en 1928. N'ayant aucun lien avec les relations de parenté, « les générations sont perçues comme des groupes sociaux qui partagent des intérêts, des valeurs et des visions du monde similaires, en raison de leur vécu commun de périodes ou évènements historiques » (Höpflinger, 2008 :24). C'est l'expérience d'évènements marquants qui les différencie d'individus nés avant ou après eux, comme par exemple des guerres, des révolutions ou des crises politiques. Ces évènements traumatiques peuvent être considérés comme évènements fondateurs d'une génération sociale (Mauger, 2009 : 24-25). Dans sa théorie du *Problème des générations*, Mannheim fait l'analogie entre le concept de génération et celui de classe : toutes deux définissent une position dans la société. La confrontation avec les générations aînées (par l'apprentissage mutuel ou les conflits) permettrait le changement social. (Galland, 2001 : 109-110). Le point particulier de la théorie de Mannheim, est l'idée « [qu']il n'existe pas de génération sans <conscience de génération> » (Höpflinger, 2008 : 26), tout comme pour l'existence d'une classe sociale. C'est ce principe qui nous permet de différencier avec certitude la génération socio-historique de la génération statistique.

La notion de génération pédagogique quant à elle se centre sur « la transmission de valeurs, de normes de connaissances et de compétences d'une génération à une autre [qui] est une condition fondamentale pour la survie d'une société » (Höpflinger, 2008 : 23). Une génération qu'on qualifiera d'enseignante transmettra compétences sociales et traditions culturelles à une autre, apprenante. La génération pédagogique n'est pas un groupe social à part entière, mais

contribue à faire perdurer la société. La fonction (apprenante ou enseignante) n'est pas forcément à mettre en lien avec l'âge biologique (des jeunes enseigneront l'informatique aux aînés). Bien que ce concept soit peu utilisé de nos jours, il peut avoir son importance dans l'étude des projets intergénérationnels concernant l'apprentissage (Höpflinger, 2008 : 23-24).

Les différentes acceptions du terme « génération » nous permettent de mettre en relief le concept de solidarité intergénérationnelle, d'une part, et d'autre part, l'idée d'équité intergénérationnelle. Nous avons déjà brièvement abordé la question des solidarités intergénérationnelles intrafamiliales lors de notre définition de la génération généalogique : il s'agit d'échanges en espèce (héritage, dons...) ou en nature (services, gardes d'enfant, repas...), contribuant au bien-être de l'une ou l'autre des générations. Concernant les relations intergénérationnelles hors du cercle familial, nous allons nous concentrer sur la notion sociopolitique du contrat de solidarité entre les générations : le terme de contrat est volontiers utilisé dans ce contexte, car il « légitime certains aspects sociopolitiques de l'assurance vieillesse » (Höpflinger, 2008 : 30). L'introduction de la prévoyance-vieillesse a institutionnalisé les relations entre actifs et inactifs, permettant aux aînés inactifs professionnellement de ne plus dépendre de leurs enfants. Ce contrat moral de solidarité est sous-tendu par un idéal d'équité : les jeunes actifs qui cotisent pour les inactifs, souhaitent qu'une fois devenus vieux, ils bénéficient à leur tour de prestations solidaires. C'est ce principe de solidarité et d'équité qui est remis en question par le vieillissement de la population (Höpflinger, 2008).

Pour Louis Chauvel, les inégalités intergénérationnelles prennent la forme d'une panne de l'ascenseur social et de difficultés pour les nouvelles générations. Il distingue et analyse statistiquement trois grands facteurs qui structurent la situation de la nouvelle génération : le premier concerne la structure économique et sociale des générations, le deuxième, le manque de dynamique de la mobilité sociale, et le troisième relève d'un aspect culturel, symbolique et politique. Le premier facteur est analysé avec des modèles statistiques, comparant salaires relatifs, proportion d'emplois qualifiés et niveaux de vie relatifs entre des groupes d'âges. Il constate alors de fortes inégalités : les groupes d'âges les plus âgés sont au bénéfice des postes les plus qualifiés, avec les meilleurs salaires relatifs. Mais ce qui est vraiment intéressant dans cette analyse est l'apparition d'un effet de rémanence ou d'*hysteresis* : « pour une cohorte de naissance donnée, la situation à trente ans conditionne les perspectives à tout âge ultérieur » (Chauvel, 2007 : 275). Les personnes entrées sur le marché du travail à un moment favorable continuent de bénéficier de bonnes conditions. Le deuxième facteur,

également appuyé sur des modèles statistiques, se présente comme de moindres chances de mobilité sociale ascendante et plus de risque de déclassements : la trajectoire sociale est proche de la trajectoire économique et professionnelle. Le troisième facteur est la description du manque de participation des jeunes en politique ou dans les syndicats. Dans cette analyse, les jeunes sont marqués par leur génération (scarring effect) et n'ont pas de possibilité de mobilité sociale. La solution proposée par l'auteur reprend l'idée de solidarité entre les générations : les seniors devraient être plus solidaires des jeunes, par exemple avec la mise en place d'un impôt progressif. Cette solution est à mettre en lien avec la question de la responsabilité des inégalités : pour Chauvel, la responsabilité de la situation n'incombe pas aux familles mais bien de manière collective, à toute la génération des seniors (Chauvel, 2007).

Il est intéressant de comparer cette analyse avec celle d'Anne-Marie Guillemard (Guillemard, 2007) qui, dans le même ouvrage collectif, propose de remettre en question l'organisation par âge de notre société. En effet, l'âge est le principe structurant du modèle de vie en trois temps : formation, travail, retraite. Ces normes d'âge doivent être repensées, compte tenu des parcours de vies et des trajectoires professionnelles plus flexibles et plus individualisées. Le paradoxe entre le raccourcissement de la durée du travail et l'allongement du temps de la retraite (en lien avec une plus grande espérance de vie en meilleure santé) est mis en exergue, tout comme les menaces qu'il constitue pour l'équilibre des systèmes sociaux. Dès lors, elle préconise une nouvelle solidarité entre les générations sur le marché du travail, à travers un vieillissement actif des travailleurs ou une nouvelle répartition des temps de formation-travail-repos, par exemples. Ces constats d'inégalités sur le marché du travail, par opposition à ceux faits par Chauvel, ne mèneraient pas à la catastrophe, mais, d'après Anne-Marie Guillemard, à « une Europe sociale plus généreuse et plus cohésive où règnerait une solidarité renouvelée entre les générations » (Guillemard, 2007 : 373).

Pour des chercheur-euse-s comme Anne-Marie Guillemard, les questions du renouveau du contrat intergénérationnel et de la solidarité sont préférables au débat sur la responsabilité intergénérationnelle. En effet, ce débat aurait tendance à cacher le démantèlement de l'Etat social, pour renvoyer certaines responsabilités à la sphère familiale. De plus, ce point de vue occulterait d'autres facteurs d'inégalité, comme le sexe ou la classe sociale. Notons que la question de la responsabilité peut prendre une dimension éthique, particulièrement dans le champ du développement durable. L'idée de responsabilité intergénérationnelle est alors

conjugée à une inquiétude, principalement autour de la question environnementale. Quelles sont nos responsabilités envers les générations futures ? (Lefebvre, 2001)

En définissant le concept de génération, nous avons pu voir que les relations entre les générations s'articulent principalement autour de deux dimensions : la solidarité intra- ou extrafamiliale et les inégalités, particulièrement dans la sphère du travail. Est-ce que les notions développées sont suffisantes pour définir l'intergénération ? L'intergénération, ou l'intergénérationnel, puisque les termes peuvent être utilisés indifféremment, est un concept encore en construction : l'ajout du préfixe « inter » à génération fait ressortir l'aspect relationnel de la notion, mais n'enlève rien à la confusion possible entre les différentes acceptions de génération. Car, nous l'avons vu : le concept de générations a plusieurs facettes. Elle peut être à la fois une construction sociale, une relation sociale, une base de stratification ou encore une identité sociale (MacDaniel, 2009). L'intergénérationnel fait référence à des relations entre des personnes d'âges différents. Utilisé comme adjectif, il qualifie des mesures, des projets et est parfois utilisé par rapport à « des questions philosophique portant sur la justice sociale », comme celles du développement durable (MacDaniel, 2009 : 38). De plus, les relations intergénérationnelles sont mouvantes : « le changement fait partie intégrante du concept, étant donné que les générations [...] évoluent avec le temps, à mesure que les individus entrent dans des rôles eux-mêmes se transforment en raison des modifications qui s'opèrent au sein de la famille et de la société » (MacDaniel, 2009 : 37). Le développement du concept d'intergénération s'est fait parallèlement à certains changements démographiques historiques, comme la baisse du taux de mortalité au XIX^e siècle permettant l'avènement de la famille trigénérationnelle, la hausse de l'espérance de vie et la baisse du taux de natalité. La possibilité s'offre aux individus de connaître leurs petits-enfants, et parfois même leurs arrière-petits-enfants : les rôles intergénérationnels dans la famille prennent plus d'importance et de temps. Ces relations elles-mêmes continuent de se transformer : avec la diminution de la taille des familles contemporaines, les enfants prennent plus de valeur et par conséquent, le rôle de grand-parent.

Puis, aux Etats-Unis, le vieillissement de la population a poussé la sphère politique à « s'interroger sur le fonctionnement des générations, au niveau de la famille et de la société, en matière de distribution et redistribution des ressources » (MacDaniel, 2009 : 46-47). Ils ont questionné les transferts intergénérationnels, leur équité, l'étendue de la solidarité intergénérationnelle ou encore le lien social intergénérationnel. Ce qui a permis de développer de nouvelles théories, revisitant sans cesse la notion d'intergénérationnel (MacDaniel, 2009).

Cette définition proposée de l'intergénérationnel nous semble incomplète et ne nous permet pas de formuler notre problématique : il nous manque encore la définition de ce qu'est un problème social et l'idée de comment un problème devient un problème « social ». Pour cela, nous nous appuyerons sur un texte de Rémi Lenoir (Lenoir, 1999). Avant toute chose, il faut garder à l'esprit qu'un problème « social » est le fruit d'une construction. La difficulté des problèmes « sociaux », pour le sociologue, est qu'ils sont constitués de représentations difficiles à dépasser. Lenoir constate également qu'un même phénomène peut être, ou non, dépendamment du moment, considéré comme un problème « social » et pourra l'être à plusieurs titres.

Le langage a une grande importance dans la définition d'un problème « social » : ainsi une notion universelle comme la famille est lourde de sens. « Tout le monde sait ou croit savoir ce qu'est la famille, cette dernière s'inscrivant si fortement dans notre pratique quotidienne qu'elle apparaît comme un fait universel » dit Françoise Héritier, citée par Lenoir (Lenoir, 1999 : 66). Dans le vocabulaire est « enracinée une problématique » (Lenoir, 1999 : 67). De plus, les définitions institutionnalisées de l'objet de recherche constituent un obstacle pour le sociologue. Il ne peut se baser sur des prénotions, mais doit bel et bien anticiper ces représentations, car elles « agissent sur la réalité » (Lenoir, 1999 : 70).

Pour se constituer en problème « social », il est important qu'un problème réunisse des acteurs des classes dominantes : ils ont accès aux différents médias et permettront cette forme de pression qu'est l'expression publique. Cette catégorie s'oppose radicalement à ceux qui n'y ont pas accès et de qui, de ce fait, ne pourront pas faire reconnaître leur problème. Seulement, ce fait-là ne suffit pas : il faut également parvenir à « l'imposer sur la scène des débats publics » (Lenoir, 1999 : 81).

La deuxième phase essentielle dans la constitution d'un problème « social » est sa reconnaissance par les instances étatiques : dès lors, le problème requiert une solution collective. Citant la constitution de la « vieillesse » comme problème social, Lenoir nous montre les différentes phases du « travail de reconnaissance, d'unification et d'officialisation, bref de normalisation » (Lenoir, 1999 : 83) de la nouvelle représentation de l'objet.

La troisième phase a pour but de figer et « fixer les catégories selon lesquelles a été posé et résolu le problème au point de les rendre évidentes pour tout » (Lenoir, 1999 : 88), c'est le processus d'institutionnalisation. Les politiques sociales mises en place produisent de nouvelles représentations, validées par la science, ce que Lenoir appelle, les « discours

d'institutions » (Lenoir, 1999 : 91). Enfin, l'institutionnalisation du problème social et des politiques afférentes permettent de transformer les attitudes à l'égard de ce qui était un problème. Pour l'Etat, la constitution d'un problème social lui a permis de mettre en œuvre des solutions, renforçant sa représentation d'Etat omniscient et omnipotent (Lenoir, 1999).

Ces différentes définitions et éclaircissements devraient nous donner les moyens de problématiser la question de la construction du « problème » des relations intergénérationnelles.

Problématique

La confusion entre les différentes acceptions du terme génération, si fréquemment employé dans les discours, ne permet pas de définir l'intergénération ou les relations intergénérationnelles. De plus, dans l'espace public, les relations intergénérationnelles sont très souvent mises en rapport avec le concept de vieillissement démographique, de perte du lien entre les générations ou encore l'idée de fin du contrat intergénérationnel, provoquant un fort sentiment d'inquiétude. La thématique du conflit ou problème entre les générations émerge.

Dans la société civile, Les professionnel-le-s de l'action sociale traduisent ces inquiétudes en initiatives intergénérationnelles. Ces projets seraient des solutions ou des moyens de prévention pour éviter la perte du lien entre les générations et mettre un terme au « problème » entre les générations. Durant l'analyse de notre corpus de données, nous observerons de quelle nature sont les projets proposés, quelle sont les solutions envisagées face au « problème » de relation entre les générations et à la perte progressive de lien social. Nous ne seront pas seulement attentives aux publics de ces projets, mais également à leurs initiateurs. Les questions que nous posons : y-a-t'il un « problème » entre les générations ? Qui sont les acteur-trice-s concernés ? Comment est-il exprimé dans les projets intergénérationnels ? Peut-on observer les étapes de construction du problème ?

Méthodologie

Pour la partie analytique de ce travail, nous nous sommes basées sur les principes d'analyse des théoriciens de la *Grounded Theory*. Cela consiste non pas en une analyse hypothético déductive où on teste une théorie basée sur des « suppositions *a priori* et d'un zeste de sens

commun, assaisonné de quelques vieilles spéculations théoriques issues de l'érudition » (Glaser et Strauss, 1995 : 7), mais correspond à l'inverse, une démarche inductive. En effet, leur démarche se propose de produire « les catégories conceptuelles ou leurs propriétés à partir d'éléments probants » (Glaser et Strauss, 1995 : 3). Puis on utilise la preuve pour illustrer le concept. La théorie sociologique est donc directement issue du terrain, d'où le terme anglais « grounded », qu'on traduit généralement par ancré. Cette méthodologie permet, d'après les auteurs un peu plus haut degré de généralité ainsi qu'un pouvoir explicatif et prédictif plus élevé. Telle est donc la démarche que nous avons essayé d'adopter : se plonger dans le matériel, avec l'appui du logiciel d'analyse Atlas.ti, en faire le codage, pour nous permettre ensuite de faire émerger des catégories d'analyse et de les présenter ici.

Mais avant de nous plonger dans l'analyse par induction, il nous a fallu recueillir notre corpus de travail. Nous avons donc cherché sur internet des publicités, des explications, des papillons décrivant des initiatives, des projets à caractère intergénérationnel. Au début de notre recherche, nous nous sommes centrés sur la plateforme suisse intergeneration.ch, qui se veut le portail des relations intergénérationnelles en Suisse. Mais, les résultats étant insuffisants, nous avons poursuivi nos recherches à l'aide d'un moteur de recherche classique, recherchant les projets/initiatives intergénérationnelles, les termes « relations entre générations » en lien avec les cantons et les villes importantes de Suisse romande.

Au fur et à mesure que nous récoltions du matériel, il nous a fallu affiner des critères d'inclusion.

- ♦ Géographie les projets ont lieu en Suisse romande (Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Jura bernois, Valais).
- ♦ Temps les projets ont lieu entre 1990 et 2010.
- ♦ « Intergénérationnel » les projets doivent mentionner le terme intergénérationnel (ou relation entre les générations).
- ♦ Hors de la famille les projets retenus se conçoivent à l'extérieur du cercle familial.

Par exemple, nous n'avons pas retenu un projet de jeu entre grands-parents et petits-enfants, organisé par le musée du jeu de La Tour-de-Peilz.
- ♦ Les porteurs de projets de sont pas politiques, ni scientifiques.

- ♦ Les projets peuvent ne pas encore avoir été réalisés.

Lors de notre recherche, nous avons été confrontés à une multitude de résultats qu'il a fallu attentivement. Si certains résultats de recherches étaient automatiquement exclus (rapports de recherche de l'Académie Suisse de Sciences Humaines ou sites pour adultes, par exemples). Certains ont mérité plus de réflexion : nous avons décidé d'exclure les articles de journaux, l'émetteur du message n'étant pas le porteur du projet. Ainsi, nous avons « perdu » quelques projets, dont nous avons appris l'existence via des articles de journaux, mais pour lesquels nous n'avons pas trouvé de source directe (c'est-à-dire émise par les porteurs de projets).

Après clôture, notre corpus se compose de 43 documents distincts, concernant 37 projets différents correspondant à nos critères d'inclusion (tableau récapitulatif en annexe). Nous avons donc pu commencer l'analyse avec l'aide du logiciel Atlas.ti. Lors d'un premier passage à travers notre corpus, nous avons fait un premier codage très large. Ensuite, nous avons repris les documents primaires, dans une démarche plus inductive, et avons codé nos citations plus prêt du texte, afin d'en saisir toutes les nuances. Au fur et à mesure de notre avancée dans le codage, plusieurs dimensions d'analyse ont pu être mises à jour. Pour les mettre en évidence dans Atlas.ti, nous avons créé des familles, symbolisant nos dimensions d'analyses. L'étape suivante a été de regrouper les codes semblables et la création de super-codes, afin de permettre une analyse fine des dimensions retenues.

Résultats

Afin d'être le plus synthétiques et le plus claires possible, nous avons décidé de présenter les différentes dimensions d'analyse qui ont émergé de notre codage. Dans un premier temps, les dimensions pragmatiques, comme leur répartition géographique, la durée des projets, les porteurs de projets intergénérationnels, les types d'activités et les publics-cibles. Dans un deuxième temps, nous aborderons les aspects de la notion de problème, des valeurs mobilisées et de la question du lien social.

Géographie

Le canton de Genève est le leader de projets intergénérationnels en Suisse romande : 6 projets ont lieu en ville de Genève même, et 7 autres sont situés dans les communes du canton. La deuxième région de concentration de projets est le canton de Fribourg, où se trouvent 5 projets, dont 4 en ville de Fribourg. Puis, 5 projets sont situés dans le canton de Vaud : 4

projets dans différentes villes, 1 projet est cantonal. Nous avons trouvé 4 projets dans le canton du Valais. En plus, il y a 4 projets dans le Jura bernois, dont 2 concernent tout le canton de Berne. Nous avons également relevé 2 projets dans les communes du canton du Jura et un projet situé dans le canton de Neuchâtel. Notre corpus contient également 3 projets réalisés par Pro Senectute dans toute la Suisse romande.

Canton	Nombre de projets
Genève	13
Fribourg	5
Vaud	5
Valais	4
Jura bernois	4
Jura	2
Neuchâtel	1
Suisse romande	3
Total	37

Les projets sont proportionnellement plus nombreux dans les villes : ce sont des points de concentration de projets intergénérationnels. C'est dans le canton-ville de Genève que nous trouvons le plus de projets : il y en a 13. Dans le canton de Fribourg qui est plus étendu, les projets se concentrent dans des villes. Le niveau d'urbanisation a une influence sur la situation géographique des projets : les projets sont plus présents dans les grandes villes que dans les régions plus rurales. Nous avons pu constater que tous les cantons de Suisse romande sont représentés dans notre corpus.

Durée des projets

Nous avons aussi classifié les projets par leur durée. Le projet durable est un projet qui a lieu durant plus d'une année, et est présenté par le porteur de projets comme un projet durable. Un autre type de projet organise des activités régulières : elles se répètent sur un rythme régulier, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel. Les projets qui organisent leur manifestation une fois par année sont classés comme activité annuelle, par exemple, la Journée de la personne âgée. Les projets que nous qualifions d'unique sont des manifestations qui ont eu lieu une fois et les porteurs de projets n'ont pas mentionné qu'ils répèteraient l'expérience. Notre corpus

contient également des projets non-réalisés.

Parmi 37 projets, 17 projets font des activités régulières, 10 projets sont des projets durables, 5 sont uniques, 2 projets prévoient des activités annuelles, 3 projets n'ont pas été réalisés.

La majorité des projets étant pensés sur la longue durée proposent des activités régulières : cela nous indique que les projets ont des buts sur le long terme. Ils ont des programmes du développement de leurs activités.

Durée	Nombre de projets
Activités régulières	17
Projets durables	10
Projets uniques	5
Activités annuelles	2
Projets non-réalisés	3
Total	37

Le nombre de projet de longue durée et de ceux proposant des activités régulières sont des indicateurs du fait qu'il existe en Suisse romande un grand intérêt pour les effets durables du développement des relations intergénérationnelles. De plus, le fait que ces projets peuvent durer nous montre qu'ils sont financièrement soutenus et par conséquent reconnus.

Porteurs /acteurs de projets intergénérationnels

Le corpus contient 37 projets correspondant à nos critères d'inclusion, mis sur pied par des porteurs différents. Nous les avons classés et avons pu distinguer parmi eux trois grands regroupements de porteurs de projets. Deux regroupements de porteurs représentent les institutions : d'une part celles de la petite enfance et des milieux parascolaires, avec les crèches et les accueils de jour ; et d'autre part, celles de la vieillesse, avec les établissements médico-sociaux (EMS) ou autres structures d'accueil pour personnes âgées. Dans ces deux groupes, les professionnel-le-s de l'action sociale (éducateur-trice-s de la petite enfance, animateur-trice-s et parfois d'autres professionnel-le-s de la santé) collaborent entre eux et sont les acteurs, souvent aussi initiateurs de ces projets. Le troisième regroupement est plus petit et inclut les services sociaux comme les unités d'actions communautaires ou les maisons de quartiers, des associations, d'autres types d'organisations.

Les institutions de l'enfance et de la petite enfance utilisent plusieurs types de collaboration : entre elles et les établissements pour les personnes âgées ou elles et des personnes âgées, retraitées, qui s'engagent comme bénévoles.

Il existe des projets de symbiose entre deux établissements, c'est-à-dire un EMS et une crèche dans le même bâtiment. Les animateur-trice-s des unités d'accueil temporaire (UAT) pour les seniors sont aussi des acteurs importants des projets intergénérationnels qui collaborent entre eux, mais aussi avec les institutions pré- et parascolaires. Dans notre corpus, ce secteur est représenté par quatre EMS et sept institutions de la petite enfance, dont trois parmi elles collaborent avec des bénévoles/retraité-e-s vivant à domicile, et quatre avec des établissements médico-sociaux.

Le troisième regroupement inclut à la fois des représentants du secteur public, avec les services sociaux des communes, et ceux du secteur privé. Nous trouvons trois communes comme porteuses de projet, trois unités d'action communautaires (UAC) du service social de la ville de Genève, des maisons de quartier de la ville de Genève et d'autres cantons de la Suisse romande.

Le secteur privé est représenté par des associations spécialisées dans le domaine de l'action intergénérationnelle, dont la mission principale est de favoriser, développer des solidarités et les relations intergénérationnelles. Ces associations sont aussi des initiateurs de projets. Un autre type d'association participe à la réalisation de projets, se joignent aux actions et participent aux événements organisés par d'autres porteurs de projets, mais ne sont pas initiatrices ou porteuses de projet. Elles collaborent avec les porteurs de projets uniquement au moment de manifestations et participent aux projets organisés par Pro Senectute en Suisse romande. Ce sont deux associations de professionnel-le-s de la santé et du travail social, des associations des intérêts d'un quartier ou des associations de parents d'élèves. Nous ne comptons qu'une seule organisation culturelle qui est initiatrice d'un projet avec l'objectif de toucher un public intergénérationnel.

Nous avons inclus dans notre corpus des grands projets organisés par Pro Senectute¹ en Suisse. La Suisse romande participe au festival de films « Visages », et au concours littéraire

¹ Pro Senectute est la plus grande organisation professionnelle au service des personnes âgées en Suisse. La fondation a été créée en 1917 et est représentée dans chaque canton par une organisation et un ou plusieurs bureaux de consultation. Pro Senectute favorise l'échange et le contact entre les générations par le biais de manifestations et projets en tout genre. Exemples : Classes intergénérationnelles, Grands-parents d'adoption, La lecture rapproche les générations <https://www.pro-senectute.ch/fr/offres/projets-intergenerationnels.html>, <https://www.pro-senectute.ch/fr/qui-sommes-nous.html>, consulté le 5 juin 2010.

« Prix chronos ». Plusieurs manifestations et des actions ont été organisées avec le soutien de Pro Senectute, qui collabore avec plusieurs des porteurs de projets déjà recensés.

Les organisations comme les coopératives immobilières, les fondations et les communes ont été incluses dans le corpus, car elles proposent des projets d'éco-quartiers et de logements intergénérationnels. Elles proposent des logements et en même temps essaient d'atteindre grâce à l'intergénération des buts sociaux comme limiter l'isolement des personnes âgées.

Parmi les porteurs de projets, nous avons aussi des organisations religieuses (l'église réformée ou des unités pastorales), d'autres organisations privées et un parti politique. Notons qu'il ne réalise pas de projet intergénérationnel pour le public, mais une « commission intergénération » a été fondée pour resserrer les liens parmi les membres.

Nous avons trouvé nécessaire de distinguer au sein des porteurs de projets, les initiateurs, ceux qui ont émis l'idée du projet. Les autorités et les partis politiques souhaitent le développement de projets intergénérationnels et les financent, mais ne sont pas acteurs de ces projets. Les résidents d'EMS, et des personnes âgées, retraitées à domicile ont émis l'idée de CinéVermeil, un cinéma intergénérationnel. Ce sont des cas assez rares, car ce sont le plus souvent les professionnel-le-s des établissements qui sont initiateurs du projet.

Nous nous sommes intéressées au financement des projets, car n'importe quelle activité doit être financée et cela nous donne des indications sur la reconnaissance de ces projets. La source principale de financement est le budget d'Etat, car les porteurs de projets sont majoritairement des institutions étatiques. Certains projets sont financés par des mécènes, des sponsors. Ils organisent eux-mêmes des campagnes de collecte des fonds pour trouver leur propre source de financement, par exemple la Roseraie met en vente des lithographies. Le secteur privé finance moins de projets que l'Etat.

La majorité des porteurs du secteur privé ou étatique sont composés de professionnel-le-s de l'action et du travail social. Nous entendons par là des professionnel-le-s de la santé, des travailleur-euse-s sociaux-ales, des animateur-trice-s, des éducateur-trice-s, de la petite enfance. Ce sont des acteurs qui travaillent souvent avec des populations vulnérables et qui sont bien formé-e-s. D'autres acteurs apparaissent dans les documents comme les membres d'associations de parents d'élèves ou d'associations d'aînés, représentant des intérêts de groupes spécifiques. Cela explique le faible nombre d'actions initiées par des citoyen-ne-s qui sont moins sensibilisés et intéressés par la question de l'intergénération.

Types d'activités

En ce qui concerne les types d'activités proposées dans les projets de notre corpus, nous ne pouvons que, dans un premier temps, constater leur immense diversité. Par conséquent, nous avons tenté de les organiser et les présenterons en trois parties : les activités proposées dans le cadre d'institutions, les lieux de vie, et les autres activités.

Le qualificatif « intergénérationnel » est attribué à de nombreuses activités de loisirs. Multiples sont les possibilités de faire des jeux, de la peinture, des bricolages, de la lecture ou des activités physiques. Il y a également une offre importante pour le partage de repas entre personnes âgées et enfants. Ces activités sont les plus nombreuses dans notre corpus : elles sont présentes dans les projets d'échanges entre milieux para ou pré-scolaires et EMS ou accueil de jour pour personnes âgées, qui représentent la catégorie la plus importante des projets recensés (12 projets sur 37). Ces activités diffèrent peu de celles proposées aux enfants, dans les crèches, et aux personnes âgées, dans les institutions en temps normal. Tout d'abord, ces deux groupes ont du temps à disposition, puis, pour tous les deux, ces activités sont considérées comme bénéfiques par les travailleurs sociaux : alors que les enfants développent leur motricité, les personnes âgées la conservent. Nous constatons que les activités proposées ne sont pas originales, mais le fait de proposer une mixité entre les générations extrêmes (enfants et personnes âgées) les rend « intergénérationnelles ». Nous remarquons également que ces activités sont généralement ponctuelles : la cohabitation entre les deux générations a lieu une à plusieurs fois par semaine ou pour des occasions spéciales comme des anniversaires ou des fêtes qui seront parfois l'occasion de se déguiser et de chanter. Ces rencontres entre générations sont donc programmées et organisées par les professionnel-le-s, animateur-trice-s ou éducateur-trice-s de la petite enfance. Les professionnel-le-s sont également instigateurs de projets-événements, par exemple, l'organisation d'un défilé de mode intergénérationnel avec la collaboration d'élèves d'une classe de couture. Nous remarquons aussi les mentions de « public intergénérationnel » pour les maisons de quartier.

Le partage de lieux de vie sur le long terme est proposé par les activités de colocation intergénérationnelle et dans les projets d'écoquartiers. Les projets de colocation intergénérationnelle existent sous plusieurs formes : on trouve une chambre pour un-e étudiant-e contre un loyer ou une chambre contre de menus services et de la compagnie pour la personne âgée. La solidarité, valeur régulièrement mobilisée, est alors formalisée, notamment lorsqu'elle est établie sur contrats. Les autres projets de partage de lieux de vie se

font autour de projets d'écoquartiers, où des logements sont adaptés aux personnes âgées, prévus pour des personnes à mobilité réduite. Ces projets sont des lieux de vie à part entière ouverts à toutes les générations de la société. Le lien entre écologie et intergénérationnalité semble ici très important : toutes deux à la mode, ces notions présentent un idéal du bien-vivre ensemble, une société pour tous les âges, dans le respect de l'environnement. Or, en réfléchissant aux raisons d'initier de tels projets, nous ne pouvons nous empêcher de les mettre en lien avec les problématiques actuelles au niveau du manque de logements en Suisse romande, d'une part. D'autre part, nous avons été interpellés par certains arguments pour la colocation intergénérationnelle comme, par exemple, le fait de maintenir les personnes âgées à domicile. L'intergénérationnalité serait alors une réponse à d'autres problématiques socio-politiques, telles que l'augmentation des coûts de la santé ou le manque de logements. Ainsi la commune de Perly-Certoux étudie la proposition de créer un « lieu de vie intergénérationnel intégrant des logements pour des personnes âgées, des familles monoparentales ainsi que des jeunes adultes », regroupant ainsi des acteurs fragiles de notre société.

Nous avons mentionné la diversité des activités proposées dans notre corpus : les relations intergénérationnelles n'intéressent pas seulement les professionnel-le-s du social. La caractéristique « intergénérationnelle » semble pouvoir être associée à des événements, comme à presque toutes les activités. Ainsi, il est parfois difficile de définir l'activité et d'y voir des caractéristiques intergénérationnelles. Certaines associations proposent des activités uniques comme le partage d'un goûter à l'occasion de la journée de la personne âgée ou un pédibus intergénérationnel lors de la journée « A pied à l'école ». Les églises programment des activités intergénérationnelles (temps communautaires ou catéchèse intergénérationnelle). Nous noterons aussi la création d'une « commission intergénération » pour le parti démocrate-chrétien de la région de Monthey (VS) et pour le passeport vacances de Massongex, sans avoir plus de précisions. Nous avons également relevé des balades, de la danse et du cinéma intergénérationnel. L'intérêt grandissant pour l'intergénérationnel des travailleur-euse-s sociaux-ales semble s'être répandu et, par conséquent, l'intergénérationnel devient une condition importante pour la réalisation et la crédibilité d'un projet.

Publics ciblés

Les porteurs de projets n'ont pas tous de définition précise de leur public-cible et du concept du public intergénérationnel. Nous avons reconnu deux types de définition de public cible des projets intergénérationnels utilisés. D'une part, un public dont on précise l'âge, par exemple

tout le monde « de 4 à 104 ans », « seniors de plus de 60 ans », « les étudiants de l'enseignement supérieur âgés de 18 à 30 ans », « tous les habitants du quartier, entre 0 et 110 ans ». Les limites sont claires et nous savons si le projet s'adresse aux seniors, classés comme tels par leur âge ou à tous les gens de tous les âges. Nous comprenons alors bien qui est concerné. D'autre part, l'utilisation de termes généraux, comme jeunes, seniors, personnes âgées, aînés, pour qualifier leurs bénéficiaires ne nous permet pas de les identifier clairement. Ces notions recouvrent de larges tranches de la société mais ne nous donne pas de précision sur les bénéficiaires. L'utilisation systématique du terme « génération » et de ses dérivés sans jamais le définir a le même effet. Nous ne savons pas de qui nous parlons et nous constatons que ce biais peut parfois se reproduire dans notre analyse.

Nous distinguons trois types de bénéficiaires des projets, par rapport à leur situation. La majorité des publics ciblés par nos projets sont des personnes fréquentant ou vivant dans des institutions (de l'enfance ou de la vieillesse). Cette catégorie comprend majoritairement des enfants placés et des personnes âgées vivant en EMS. Pour nous, il s'agit d'un public captif, en quelque sorte. Ils n'ont pas vraiment le choix de leurs activités. L'intérêt pour l'intergénération chez les résident-e-s n'est peut-être pas aussi important qu'on le suppose. A travers ces projets, l'image que l'on a de la personne âgée est plutôt négative : elles sont proches de la mort, seules et tristes.

Le deuxième type comprend tout type de public en-dehors des institutions. Ceux-là, citoyen-ne-s des tous âges, s'intéressent à l'intergénération, comme par exemple les publics de maisons de quartier qui sont ouverte à toutes et tous et proposent des activités en conséquences. Enfin, il faut mettre l'accent sur un public particulier, les retraités vivant à domicile engagés bénévolement dans des projets intergénérationnels, par exemple, les personnes qui passent du temps à la crèche Tom Pouce d'Yverdon-les-Bains. Ici la personne âgée, qu'on appellera plutôt senior, terme moins connoté qu'aîné par exemple, est vue comme engagée, active et en bonne santé.

Nous avons remarqué l'utilisation différenciée, pour parler des bénéficiaires de projets, des notions de mixité d'âge et celle d'intergénération. Pour l'intergénération, le public-cible est formé par deux générations distinctes, le plus souvent les enfants (ou les jeunes) et les personnes âgées qui sont leurs publics favoris. Par contre, les projets qui utilisent la notion de mixité d'âges ne font pas de distinction, le projet vise tout le monde de tous les âges, « tous les membres de la communauté : enfants et adultes, mariés et célibataires, jeunes et aînés ». Nous trouvons ici l'idée d'une société pour tous les âges. La mixité des âges est très liée à

l'appartenance, ou non, à une institution spécifique. Comme il a été dit, le public des activités proposées par les institutions ne participe pas forcément par choix, mais par sa présence dans l'institution, la crèche ou l'EMS. En effet, pour ces personnes le programme des activités au quotidien n'est pas de leur ressort mais de celui des travailleur-euse-s sociaux-ales. D'ailleurs, les personnes âgées en EMS semblent être plus libres que les enfants : la question du libre-choix de participer ou non est évoquée seulement pour elles.

La promotion du bénévolat de personnes à la retraite dans le cadre de projets intergénérationnels confère à ces personnes deux rôles : d'un côté, elles sont bénéficiaires du projet tout comme les enfants participant, et de l'autre, elles en sont les acteurs. Cela nous laisse penser que les personnes âgées indépendantes ont de l'intérêt pour les projets intergénérationnels et qu'elles y trouvent un certain bénéfice. Cet intérêt est stimulé par les porteurs de projets qui promeuvent l'engagement des bénévoles retraités.

Les projets qui ciblent un public de tous les âges sont peu représentés parmi les milieux institutionnels. Car il n'y a pas besoin d'être en institution pour y prendre part, et qu'en plus, les milieux institutionnels représentent difficilement tous les âges de la société. Ces projets concernent surtout la vie en collectivité, l'idée d'une société pour tous les âges. D'ailleurs, d'après nos documents, les échanges sont souhaités de toutes parts.

Notion du problème

Nous avons présenté les projets de notre corpus comme des réponses à un problème social, toutefois, la notion de problème n'est pas directement abordée dans les sources. Nous avons relevé la présence de cette dimension dans seulement 10 projets. Cette dimension apparaît surtout dans les projets soutenus et émis par des autorités communales, appropriée par le politique. Par exemple, les élus de Vernier (GE) sont « interpellés par le grand nombre d'aînés » et s'appuient sur une étude non-référencée qui « montre que la population de Vernier est encore plus vieillissante que celle de la plupart des autres villes genevoises ». L'inquiétude est encore renforcée par le « vieillissement de la population étrangère qui repart de moins en moins dans son pays d'origine ». La commune de Meinier (GE), quant à elle, met l'accent sur la santé péjorée par les « problèmes socio-économiques (des personnes âgées en particulier) » et la question du logement pour les personnes âgées : « départs non-désirés (maisons de retraite, loyers inabordables) ». Nous retrouvons le même genre de phénomène à Perly-Certoux (GE) avec des besoins en augmentation « en matière de logements sociaux, notamment adaptés aux personnes âgées ». Fortes de ces constats, ces communes s'engagent

en promouvant l'intergénération : colocation intergénérationnelle, projets pour mettre en lien les institutions pour la petite enfance avec celles pour les personnes âgées. Cependant, la dimension de problème n'est pas abordée frontalement sous l'angle du contrat entre générations, ou d'un problème futur du financement des politiques sociales pour la retraite.

La mention d'une idée de « problème » se retrouve dans les projets des institutions de la petite enfance : en effet, lorsqu'ils présentent leur projet institutionnel d'échange avec un EMS, la mention de ce « phénomène de civilisation inédit » qu'est le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie en Suisse. Là aussi, l'intergénération est la réponse à ce « problème » : cela permettrait « de gérer l'augmentation de notre espérance de vie et de faire l'augmentation des besoins futurs de places dans les EMS », comme le propose La Roseraie (BE). Ils utilisent d'ailleurs de termes forts comme « ghettos » en parlant du cloisonnement des aînés et de la limitation de certaines générations à certains lieux (les parcs pour les mamans et la petite enfance, les cages d'escalier aux adolescents). L'implantation de ces projets semble répondre à d'autres problématiques, comme la question du logement pour les autorités, notamment l'augmentation du nombre d'enfants placés en crèche. De plus, le projet La Roseraie (BE) mentionne le fait que les générations extrêmes ont « les mêmes horaires de fonctionnement, le matin, repas de midi, la sieste l'après-midi ». Les porteurs de projets soulignent aussi le fait que les personnes âgées ont beaucoup de temps à consacrer aux enfants : leur présence fait-elle office d'animation socioculturelle ? La question mérite d'être posée. Enfin, nous constatons qu'à nouveau, les auteurs des projets institutionnels ne mentionnent pas de conflit entre générations. Le projet se construit plutôt autour de la question du lien social. En fait, un seul de nos documents aborde la question du conflit : les églises réformées de Berne, Jura et Soleure insistent sur le fait « d'affronter les tensions » pour mener à bien un projet intergénérationnel.

Par ailleurs, il faut relever que c'est uniquement dans le projet institutionnel de la garderie Tom Pouce à Yverdon-les-Bains (VD) que nous trouvons des définitions pour les termes « génération » et « intergénérationnel ». Dans les autres projets, ce que sont les générations est le plus souvent sous-entendu, seniors ou enfants. Toutefois, nous avons trouvé plusieurs références à des études qui ne sont pas citées. Nous trouvons également intéressant de relever que l'association VIVA dispose d'un comité scientifique : les chercheur-euse-s en sciences sociales ne seraient pas étrangers à l'émergence d'un « problème » social entre les générations.

Valeurs

S'ils n'abordent pas la notion de « problème » directement, les porteurs de projets nous donnent des indices sur ce qui est problématique à travers les valeurs qu'ils mobilisent, ou pour le moins celles qu'ils souhaitent voir mobilisées. Ils nous présentent uniquement des valeurs positives (un seul projet fait mention de « tensions »). Toutes les valeurs présentées semblent fortement liées entre elles pour atteindre le but en général du bien « vivre-ensemble ».

La solidarité, tout d'abord, semble être importante pour les activités intergénérationnelles. Elle peut être au centre de l'action, comme par exemple dans les cas de colocation intergénérationnelle ou d'habitat intergénérationnel, ou être quelque chose à développer, un apprentissage pour les enfants ou les jeunes. La solidarité correspond à une dimension d'échange entre les générations, concernant notamment les services. La notion de solidarité semble recouvrir celle d'entraide et s'ancre dans une dynamique d'échange. Elle va également de pair avec la convivialité, l'importance de la collectivité et de la participation, et, dans une moindre mesure, le respect. Le développement des solidarités serait la clé pour arriver au bien « vivre-ensemble ». Nous mettons cette idée en exergue, car elle prend la place d'objectif dans le discours des porteurs de projets. Ce qu'est le « vivre-ensemble » n'est pas vraiment défini, mais semble correspondre à l'idéal d'une société « bonne pour toutes et tous », où chacun-e participe et est inclus. Le « vivre-ensemble » est une cohabitation positive entre les générations. Le fait qu'il faut le créer, le réaliser, selon les auteurs, nous laisse penser que cette notion de bien « vivre-ensemble » n'existe pas actuellement.

Cette notion est souvent articulée avec les principes de développement durable et d'écologie. On les retrouve évidemment au premier plan dans les projets d'éco-quartiers. L'écologie est alors au centre du projet, s'appuyant sur des labels certifiés. Toutefois, ces projets se distinguent d'une simple construction écologique : l'intergénérationnalité vient compléter ce principe et le transformer en une sorte de mode de vie alternatif. Une forme de vie en communauté, les habitants partageant des salles communes, mêlant dans la mesure du possible tout type d'habitant-e-s, et respectant l'environnement. Ce mode de vie « novateur », d'après les coopérateurs de la CODHA au Grand-Saconnex, correspond à des idéaux dans l'air du temps, le développement durable, l'intergénération et l'interculturalité. Des préoccupations qui se tournent vers la collectivité, rejoignant l'idée d'un bien « vivre-ensemble ».

La valeur centrale sur laquelle nous voulons insister est la notion de transmission intergénérationnelle. Dans tous les projets mêlant enfants ou jeunes à des personnes âgées, cette notion apparaît. Elle apparaît sous forme d'appui pour l'apprentissage de la lecture, de récits de vie ou de partage d'expériences. Pour les personnes âgées, cela correspond à un renforcement de leur participation à la vie sociale. Ils mettent ainsi en valeur leur savoir, leur expérience de vie et leurs compétences. Les échanges intergénérationnels leur permettent également de travailler leur mémoire. De cette manière, les personnes âgées se sentent encore appartenir à la même société, ne se sentent pas inutiles et ont une meilleure image d'elles-mêmes. Toujours d'après les porteurs de projets, la venue des enfants, dans les EMS en particulier, leur amène de la joie et de la vie. Cela permet de couper la monotonie de la vie en institution. Les personnes âgées sont alors sollicitées et retrouvent leur dignité. Pour les enfants, ce qu'ils retirent de cette expérience de rencontres avec des personnes âgées autres que leurs grands-parents n'est pas évident à dégager. Ils apprennent des personnes âgées des expériences mais aussi une certaine culture. Cela leur permet d'avoir une autre vision de la vieillesse. Les projets intergénérationnels aident la vieillesse à être vue comme une ressource plutôt que comme un handicap.

Cette valeur de transmission intergénérationnelle, dite « bonne pour tous » prend parfois une dimension plus large. Elle met en évidence l'importance d'un lien entre passé et futur. Il est dès lors plutôt question d'un héritage culturel qu'il faut préserver, le besoin d'avoir une histoire, des racines.

Nous avons une dernière remarque à formuler quant à la transmission intergénérationnelle. Nous avons constaté, et déjà mentionné à plusieurs reprises le manque de définition des personnes concernées par les projets, particulièrement les personnes âgées. Or nous avons remarqué que les bienfaits supposés pour elles nous donnent des indications importantes sur la représentation que les porteurs de projets se font d'elles. En effet, ce qu'on peut amener, recréer ou améliorer par la présence d'enfants est supposé inexistant ou dysfonctionnel. Ainsi, la personne âgée placée en institution est plutôt triste, par opposition à la joie qu'amènent les enfants. De même, la personne âgée sera associée à la monotonie, à des déficiences, comme la mémoire. Elle a une vision négative d'elle-même et participe peu à la vie sociale. Nous devons opposer cette vision de la personne âgée avec celle, totalement différente, présentée dans les projets où elles ne sont pas captives, mais actives en tant que bénévoles. Ils sont représentés comme gais, actifs et en bonne santé.

Lien social

La question du lien social est au centre des objectifs des projets intergénérationnels. Les porteurs de projets mentionnent la création de liens sociaux comme réponse à l'isolement des personnes âgées. Par exemple, la colocation intergénérationnelle romprait la solitude d'une personne âgée. Le terme « exclusion » est également utilisé. Certains dénoncent le cloisonnement entre les générations : cela concerne principalement les institutions qui contribueraient à la création de « ghettos » pour les personnes âgées. Pour les communes ou les quartiers, la motivation de mettre sur pied des rencontres entre générations est de trouver une ambiance agréable, de la convivialité et du respect, qui s'exprimerait par le fait que les gens se disent bonjour dans la rue. Le politique et les travailleur-euse-s sociaux-ales prennent en main la problématique de l'isolement des personnes âgées et mettent en place des projets. Nous retrouvons cet objectif de société qui est de « bien vivre-ensemble ».

Pour créer ou resserrer des liens sociaux, il n'y a qu'un moyen : la rencontre. Mais la rencontre ne va pas de soi, il faut la provoquer. Ainsi, les projets doivent trouver des activités qui la permettent et qui offrent également la possibilité de développer ou d'enseigner d'autres valeurs, comme la solidarité. Ainsi, les jeux, la lecture, le partage de repas sont des moments propices à la discussion. Les un-e-s et les autres peuvent ainsi apprendre à se connaître. De plus, le fait de faire se rencontrer deux générations extrêmes ne permet pas seulement la création de liens entre personnes âgées et enfants, mais aussi qu'elles rencontrent les parents des enfants. Les activités intergénérationnelles seraient également créatrices de nouvelles connaissances entre personnes âgées, notamment à l'intérieur d'une institution. Cela implique implicitement que si le contact entre générations, en particulier entre jeunes et vieux, n'est pas créé, il n'existe pas. Au vu de l'émergence des projets intergénérationnels, il semble que cette problématique soit nouvelle, or, d'après une étude sociologique, les jeunes n'ont pas moins de contact avec des personnes âgées que dans les années 1990 (Janin, 2011). Il est intéressant de constater que cette problématique de manque de liens entre les générations peut se retrouver au sein d'un même groupe : d'où la création d'une « commission intergénération » au sein d'un parti politique afin de « resserrer les liens entre les membres ».

La création de liens entre les générations extrêmes a également une autre portée. Dans le cadre de projets de crèches intergénérationnelles, par exemple La Chouette à Aigle, les relations ainsi créées sont une forme de substitut aux relations intrafamiliales. Si les grands-parents habitent loin, les personnes de l'EMS représentent des grands-parents de remplacement. Et inversement, car à l'EMS la Roseraie, les auteurs relèvent que les enfants

des pensionnaires leur rendent rarement visite avec leurs propres (petits-) enfants. Les liens entre générations feraient également défaut à l'intérieur des familles.

Les liens entre les générations font défaut, d'après les auteurs de nos documents. Mais nous n'en avons aucune preuve. Puis, nous l'avons vu, la majorité des projets de notre corpus s'adresse aux générations extrêmes. Les générations intermédiaires de notre société n'ont pas de déficit de lien social ? La question du lien social est mentionnée pour lutter contre l'exclusion et le cloisonnement des personnes âgées. D'ailleurs, nous n'avons pas de certitude quant à la cause de l'exclusion : il y en a peut-être d'autres que l'existence d'un fossé entre générations. Toutefois, elle nous permet de compléter une représentation de la personne âgée comme étant très seule, participant peu à la vie de la société. De manière générale dans les projets, la question du lien social permet de mobiliser les différentes valeurs présentées : on oppose l'échange à l'isolement.

Retour à la théorie

Dans l'esprit de la *Grounded Theory*, notre matériel ainsi analysé devrait nous permet de faire émerger une théorie. Toutefois, la démarche inductive a été « faussée » par la synthèse de la littérature et la problématique que nous avons présentées en première partie de ce travail. Nous allons donc, sur la base de ce que nous avons observé, revenir sur certains acquis théoriques.

Nous avons longuement discuté la définition du terme « génération » et explicité ses multiples acceptions. Nous avons pu observer, dans le milieu académique déjà, un problème de conceptualisation de cette notion, qui est souvent utilisée sans être expliquée. Nous avons observé le même phénomène dans notre matériel, confirmant l'idée de Gaullier: la génération « est un concept mou » (Gaullier, 1999 : 190). Cela est d'autant plus marqué dans notre corpus du fait de notre intérêt pour les générations extra-familiales. En fait, nous retrouvons bien l'organisation par âge évoquée par Anne-Marie Guillemard (Guillemard, 2007). Les générations, dans les projets, peuvent être décrites comme trois groupes distincts, catégorisés par rapport à leur statut sur le marché du travail : les enfants et les jeunes (inactifs ou en formation), les adultes (travail) et les personnes âgées (retraite). Dans notre analyse des publics-cibles, nous avons remarqué que les générations intermédiaires en étaient souvent exclues.

En effet, nous l'avons vu, les projets intergénérationnels se donnent pour but principal de créer des liens sociaux. Or, pour les générations intermédiaires, le fait d'être actif dans le

monde du travail semble garant de l'insertion sociale. Ce n'est donc pas le cas des personnes âgées, qui, d'après nos documents, sont isolées. Dans notre matériel, nous avons vu la grande importance de la question du lien social qui doit être créé ou resserré. C'est une forme de preuve de l'exclusion des personnes âgées : le fait de chercher à les inclure à tout prix signifie que, d'après les porteurs de projets, elles ne le sont pas. Ainsi, les projets intergénérationnels se présentent comme une solution à ce « problème » d'exclusion.

L'idée du lien social permet également de mobiliser des valeurs positives, comme la solidarité. Reproduisant les dynamiques des relations intergénérationnelles intrafamiliales telles que décrites par Höpflinger (Höpflinger, 2008), les relations entre générations, proposées dans les projets, s'inscrivent dans une dynamique d'échange : la transmission intergénérationnelle est alors fortement valorisée. Les documents montrent bon nombre de conséquences positives de la transmission intergénérationnelle pour les seniors : rompre l'isolement, valoriser le parcours de vie, reconnaître les compétences. Pour les jeunes, il s'agit d'acquérir un capital culturel sous forme d'héritage, de nouvelles connaissances, de construire leur identité. Le développement des relations intergénérationnelles serait bon pour toutes et tous et permettrait le bien « vivre-ensemble ».

L'émergence de ce concept « vivre-ensemble », presque philosophique, se fait parallèlement à celui de développement durable. Ces deux notions, peu abordées dans l'état de la littérature, sont apparues lors de l'analyse. Elles représentent une forme d'idéal de vie : une société familiale pour tous les âges, le respect de l'environnement, la préservation d'un capital pour les générations futures.

Cette façon de vivre pourrait être une réponse aux changements démographiques, à la complexification de nos sociétés où trois à quatre générations doivent cohabiter. Dans la littérature, cela a trait à des questions de rapports de pouvoir et modifie les conditions du contrat de solidarité entre les générations. Il doit être repensé à cause du vieillissement progressif de la population et de l'augmentation du nombre de personnes âgées. Ces constats apparaissent dans notre corpus où la notion de vieillissement de la population est plusieurs fois abordée. De plus, elle est généralement assimilée à l'augmentation de l'espérance de vie. Ces deux facteurs sont utilisés pour mettre en place des projets intergénérationnels. Dans la littérature, ils sont présentés comme facteurs d'injustices entre les générations, et potentiellement créateurs de conflits. Cette dimension d'opposition entre les générations n'apparaît pas aussi clairement dans notre corpus.

Pourtant, le nombre de projets que nous avons trouvés nous indique la nécessité de résoudre un problème, sans que celui-ci soit explicite. Les différents projets se présentent en effet comme des solutions, soit à une question de vieillissement de la population, soit un problème d'exclusion des personnes âgées. Est-il question d'un « problème social » ? Si nous reprenons les différentes étapes de la constitution d'un problème social de Rémi Lenoir (Lenoir, 1999), nous pensons nous situer dans la deuxième phase : le problème requiert une solution collective (les projets formulés) et est dans sa phase de reconnaissance par l'Etat. Par contre, nous n'arrivons pas, à travers notre corpus, à identifier la première phase, l'imposition du problème « sur la scène des débats publics » (Lenoir, 1999 : 81) : nous ne pouvons donc pas montrer que le « problème » entre les générations est un problème social.

Conclusion

Y'a-t-il un « problème » entre les générations ? Nous posons la question dans notre problématique et pouvons y apporter une réponse. Nous l'avons vu à plusieurs reprises, nous ne trouvons pas de définition du problème, et n'arrivons pas à montrer sa construction. Toutefois nous avons mis en évidence les définitions « en creux » de certaines problématiques : le manque de solidarité, l'exclusion des personnes âgées, la perte de lien social entre les générations. Les représentations de la personne âgée ont pu être mises à jour de la même manière. Il en ressort un affaiblissement des liens sociaux sans qu'apparaissent de dimensions antagoniques. En fait, la dimension de contrat entre les générations est peu visible. Il semble que la volonté de développer les relations entre les générations se fait dans l'idée de reproduire les dynamiques intergénérationnelles familiales, mettant au premier plan la solidarité et la transmission intergénérationnelle.

Sur un autre plan, nous avons constaté l'immense diversité des projets et l'utilisation du terme « intergénérationnel » à toutes les occasions. D'abord utilisé par les professionnel-le-s du travail social, il s'est répandu depuis et est utilisé en toutes circonstances, sans que cet adjectif corresponde à des critères spécifiques. Le qualificatif « intergénérationnel » paraît parfois artificiel, attribué indifféremment à toutes sortes de projets. L'intergénérationnel semble être une sorte de mode, offrant aux projets lancés une certaine visibilité. Elle permet également de proposer indirectement des réponses à d'autres problématiques sociopolitiques, comme le manque de logements ou l'augmentation du nombre d'enfants placés en crèches.

Nous trouvons également important de souligner l'utilisation du terme intergénération avec celui de développement durable. Il semble qu'un nouveau mode de vie durable, le « bien vivre-ensemble » prend de plus en plus d'importance. L'intergénérationnel représente alors le lien entre passé et futur, la reconnaissance d'un héritage culturel. Il va de pair avec le développement durable qui symbolise également une transmission entre passé, présent et futur.

Annexe : récapitulatif des projets retenus

°	Projet	Situation	Adresse internet, nature du document, date
1	Genève Intergénération - le réseau de solidarité genevois et d'aide à la personne : colocation intergénérationnelle	Ville de Genève, ville de Nyon.(GE)	http://genevacity.olx.ch/geneve-intergeneration-le-reseau-de-solidarite-genvois-et-d-aide-a-la-personne-iid-34892621 (site internet) 20.11.2010
2	Maison de quartier des Eaux vives : activités intergénérationnelles.	Genève (GE)	http://www.fase-web.ch/site/centres/villegeneve/MQEaux-Vives/index.htm (site internet) 15.11.2010
3	Espace intergénérationnel de Meinier	Commune de Meinier (GE)	www.meinier.ch/portrait (journal communal) (novembre 2010)
4	Défilé de mode intergénérationnel	Renens (VD)	http://www.anim.ch/?obj=1547&page=672 (résumé, site internet adressé aux animateur-trice-s socioculturel-le-s) novembre 2010 http://www.anim.ch/pxo3_02/pxo_content/medias/affiche_defile.pdf (affiche du défilé) novembre 2010
5	Quartier du pommier - la Codha (coopérative) : favoriser le vivre-ensemble intergénérationnel	Commune du Grand-Saconnex, (GE)	http://www.codha.ch/pommier.html (site internet) 10.02.2011
6	Commune de Perly-Certoux Commune intergénérationnelle	commune de Perly-Certoux (GE)	http://www.ge.ch/fao/doc/perly_certoux.pdf (journal de la commune) 25.02.2011
7	Les Murmures : écoquartier intergénérationnel de la fondation l'Aubier	Canton de Neuchâtel (NE)	http://www.ecoattitude.org/accueil/node/429 (site internet) http://www.aubier.ch/pdf/Rapp2007.pdf (site internet) 28.02.2011
8	Tour de plage : Rencontre intergénérationnelle	Genève, Carouge (GE)	http://www.intergeneration.ch/tour-de-plage (site internet) 25.11.2010

9	Intergénérationnalité à Vernier : plusieurs projets au sein de la commune	Vernier, (GE)	http://www.vernier.ch/dl.php/fr/4a02a7933ff91/0905.pdf (journal de commune) Novembre 2010
10	Association VIVA , Projets intergénérationnels	Ville de Lancy (GE)	http://www.association-viva.org/index.html (site internet) Décembre 2010
11	Commune de Plan-les-Ouates : Intergénération : dialogues à l'atelier d'alimentation	Plan-les-Ouates – commune de canton de Genève (GE)	http://www.plan-les-ouates.ch/files/pdf/Ouverture-N1_final_web.pdf (magazine de la commune) 27.02.2011
12	Garderie, Tom pouce	Yverdon-les-Bains (VD)	http://www.ayape.ch/news/tompouce/ (site internet) http://www.ayape.ch/news/tompouce/flyer_intergenerationel.pdf (flyer pour le recrutement de bénévoles) novembre 2010 http://www.ayape.ch/news/tompouce/projet_intergenerationel.pdf (projet institutionnel) février 2011
13	L'expérience de l'Atelier-Vie à Genève	Ville de Genève (GE)	http://www.ville-geneve.ch/plan-ville/institutions-petite-enfance/atelier-vie/ http://www.genevefamille.ch/N2675/l-atelier-vie.html http://www.seniors-geneve.ch/association_fiche.php?aid=957&rid=22&tid=34 Décembre 2010, Février 2011
14	Festival Visages	Genève (GE)	https://www.pro-senectute.ch/fr/offres/formation-et-culture/festival-de-films-visages.html 25.11.2010
15	La Roseraie Projet intergénérationnel entre EMS et Crèche :	Saint Imier, (BE)	http://www.laroseaie.ch/intergeneration.php?idpage=2 (site internet) 25.11.2010
16	De Bécassine à Max et Lili : projet pour favoriser la lecture.	Ville De Genève, quartier de Plainpalais-Acacias (GE)	http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/publications/social/UAC-Plainpalais-Acacias-Brochure-ville-geneve.pdf 25.02.2011 http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/publications/developpement_durable/culture-et-developpement-durable-brochure-ville-de-geneve.pdf 25.02.2011 http://www.ville-geneve.ch/themes/petite-enfance-jeunesse-loisirs/petite-enfance/projets-

			intergenerationnels/ février 2011
17	Goûter intergénérationnel	Pro Senectute ASQUPE (association du Quartier de Pérolles)(FR)	http://www.fr.pro-senectute.ch/template/fs/documents/journeepersonneageequartierperolles.pdf (site internet) (28.11.2010)
18	« Cap découverte » approche artistique intergénérationnelle	Maison de quartier de l'Auge (FR)	http://www.aiauge.org/infaugeois/2008_02.pdf (journal de quartier) 10.12.2010
19	Espace culturel intergénérationnel (point de rencontre, Parc du Mamelon) Réflexion dans le cadre d'Agenda21	Association des quartiers de Beaumont-Vignettaz + ville de Fribourg (FR)	http://www2.fr.ch/ville-fribourg/informations/agenda21/pv_beaumont.pdf (compte-rendu d'un groupe de réflexion) 10.12.2010
20	Danses de la vie : moment de partage intergénérationnel à la découverte de danses de la vie et de spécialités culinaires	Fribourg, Neuchâtel (FR-NE)	http://www.dansesdelavie.ch/flyers/09-10/progr09-10.pdf (flyer) 25.11.2010
21	Scène 9 : projet pour la création d'un lieu culturel	Association Scène 9 (FR)	http://www.scene9.ch/fichiers/dossier_scene9.pdf (dossier de présentation d'un projet) 10.12.2010
22	Catéchèse intergénérationnel	Canton de Fribourg (FR)	http://www.catholink.ch/em/index/ (site internet) 10.12.2010
23	Dimanche de l'Eglise sur le thème de la rencontre entre générations	Eglise réformée (BE-JU-SO)	http://www.refbejuso.ch/fr/activites/actualites.html?load=427 (site internet) 10.12.2010
24	Rencontre intergénérationnelle	Equipe d'animation de l'unité pastorale de Saignelégier (JU)	http://www.jurapastoral.ch/documents/detail.asp (bulletin paroissial) Page 3 du bulletin 10.12.2010
25	Catéchèse	Communauté catholique	http://www.cathberne.ch/fileadmin/user_upload/Services/catechesebienne/documents/inf

	intergénérationnelle	francophone de Bienne et environs (BE)	os_catechese_francophone_diapos_Web_2010.pdf (diaporama de présentation) 10.12.2010
26	Les Jardins de la Tuilerie	Bassecourt (JU)	http://www.ljt-sa.ch/default.asp?MenuID=10803&PageID=7693 (site internet) novembre 2010
27	CinéVermeil : Ciné club par et pour les seniors	Genève (GE)	http://www.anim.ch/pxo3_02/pxo_content/medias/2_cine_.pdf (diaporama de présentation du projet et bilan) novembre 2010 http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_0/Publications/vivre-geneve-magazine-37-1.pdf (magazine d'information de la ville de Genève) février 2011
28	Pedibus intergénérationnel	Bellevue (GE)	http://www.pedibus-geneve.ch/wp-content/uploads/ji-2010-ge-commpresse.pdf (site internet) 10.12.2010
29	Vaud-balades	Canton de Vaud (VD)	http://www.liguesdelasante.ch/ls_2010/?p=1751 (site internet) décembre 2010
30	Prix Chronos : promotion de la lecture	Suisse Romande	https://www.pro-senectute.ch/fr/offres/projets-intergenerationnels/prix-chronos.html (site internet) 23.11.2010
31	Passeport Vacances Commission intergénération	Massongex (VS)	http://www.massongex.ch/passeport-vacances.html (site internet) décembre 2010
32	Crèche les Jasmins	Chalais (VS)	http://www.cms-sierre.ch/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=149 (site internet) 23.11.2010
33	Commission intergénération PDC	Monthey (VS)	http://www.pdcvr.ch/index.php?p=58&n=231 (site internet) novembre 2010
34	Sortie intergénérationnelle : Pro Senectute VS et Association des Jeunes du Val de Bagnes	Canton de Valais (VS)	http://www.vs.pro-senectute.ch/cours-formation.php?personnes&agees=activites-mois-avril-2008-1 (site internet) 10.12.2010
35	EMS La Chouette : projet de visite régulière des	Aigle (VD)	http://www.ems-chablais.ch/aigle/Journaux/No%201%202008.pdf (journal de l'institution)

	enfants de la garderie à un EMS et animations communes		pages 8-11 décembre 2010
36	Crèche Le Tournesol	Loveresses (BE)	http://rsju.jura.ch/extranet/groups/public/documents/documents/qar2_232.hcsp (site internet) décembre 2010
37	Crèche du Clos de Bulle	Lausanne (VD)	http://www.clos-de-bulle.ch/ (site internet) novembre 2010 http://www.clos-de-bulle.ch/web_documents/activite_08.pdf (journal d'activités) novembre 2010

Bibliographie

ATTIAS-DONFUT Claudine (1991), *Génération et âges de la vie*, Paris, Presses Universitaires de France.

ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988), *Sociologie des générations : l’empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France.

BENGSTON Vern L. (1993), « Is the “Contract Across Generations” changing ? Effects of population aging on obligation and expectation across age groups », in BENGSTON Vern L., ACHENBAUM Andrew W. (dir.), *The changing contracta cross generations*, New York, Aldine de Gruyter, 3-23.

CHAUVEL Louis (2007), « La solidarité générationnelle. Bonheur familialiste, passivité publique » in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L’apport des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 269-287.

GALLAND Olivier (2001), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.

GAULLIER Xavier (1999), *Les temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Esprit.

GLASER Barney G., STRAUSS Anselm L. (1995), « La production de la théorie à partir des données », *Les Terrains de l’enquête*, <http://enquete.revues.org/document282.html>, 183-195.

GUILLEMARD Anne-Marie (2007), « Une nouvelle solidarité entre les âges et les générations dans une société de longévité », in PAUGAM Serge (dir.), *Repenser la solidarité. L’apport des sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 355-375.

HÖPLFLINGER François (2008), « Introduction : concept, définition et théories », in PERRIG-CHIELLO Pasqualina, HÖPFLINGER François., SUTER Christian, *Génération – structures et relations*, Zurich et Genève, Edition Seismo, 18-41.

HUMMEL Cornelia, HUGENTOBLER Valérie (2007), « La construction sociale du « problème » intergénérationnel. Considérations préliminaires sur une nouvelle problématique », *Gérontologie et Société*, vol. 123, 71-84.

JANIN Amandine (2011), *Les relations entre générations hors de la famille. Une enquête menée auprès des Genevois de 16 à 24 ans*, mémoire de bachelor en sociologie, Genève, Université de Genève.

LEFEBVRE Solange (2001), « Responsabilité et équité intergénérationnelle : débats actuels », *Lien social et Politiques*, vol. 46, 141-149.

LENOIR Rémi (1999), « Objet sociologique et problème social », in CHAMPAGNE Patrick, LENOIR Rémi, MERLLIE Dominique, PINTO Louis, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Bordas, 42-100.

MACDANIEL Susan (2009), « Les apports de la démographie à la problématique de l'intergénérationnel », in QUENIART Anne, HURTUBISE Roch (dir), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 37-51.

MACNICOL John (2006), *Age Discrimination, An historical and Contemporary Analysis*, Cambridge University Press.

MALKI Mohammed (2005), *L'intergénération : démarche de proximité*, Paris, la Documentation française.

MANNHEIM Karl (1990), *Le problème des générations*, Paris, Nathan.

MAUGER Gérard (2009), « Générations et rapports de générations », in QUENIART Anne, HURTUBISE Roch (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 17-36.

PITAUD Philippe, VERCAUTEREN Richard, préface de Jean-Michel HOTE (1995), *L'intergénération en Europe : (recherche et dynamisation de la cohésion sociale)*, Pamonville Saint-Agne, Erès.

PUJALON Bernadette, TRINCAZ Jacqueline; avec la collaboration de ROTHKEGEL Patrick (1994), *L'alliance des âges : le changement de regard et la réciprocité, au cœur des relations intergénération*, Paris, Fondation de France.

VERCAUTEREN Richard, PREDAZZI Marco, LORIAUX Michel (2001), *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales : vers une société pour tous les âges : lutter contre les discriminations : le temps des réalités*, Ramonville, Saint-Agne.

WHITE RILEY Matilda, FONER Anne, WARING Joan, (1988) « Sociology of age », in SMELSER Neil (dir.), *Handbook of sociology*, Newbury, Beverly Hills, London, New Delhi, Sage publication, 243-290.